



Un CT ? Pour quoi faire ?
Le contrat de confiance au point mort.

Monsieur le Président,

Nous ne siégerons pas ce jour à un simulacre de dialogue social au sein duquel les organisations syndicales semblent reléguées à un rôle de spectateur. À l'image des procédés mis en œuvre au niveau national, les instances locales sont devenues de simples chambres d'enregistrement des projets et décisions de l'administration. Encore une fois l'ordre du jour de ce CT ne comporte que des points d'information non soumis au vote de la parité syndicale. Si c'est votre conception des instances de dialogue, pour nous cela se rapproche plus d'une réunion de service. Quelle est notre plus-value ?

Malgré l'engagement d'un cycle de discussions que nous pensions bilatéral, l'ensemble des organisations syndicales constate amèrement une certaine rupture dans le fameux contrat de confiance cher à notre direction générale. La confiance ne peut s'instaurer que si les deux parties jouent franc-jeu. Nous avons essayé de jouer franc-jeu, mais est-ce votre cas ?

Nous sommes en effet en droit de nous interroger : nous n'avons pas encore terminé nos cycles de discussions que déjà, la plaquette relative à la Démarche Stratégique de la Douane nous est dévoilée et nous informe en avance des conclusions inédites de nos discussions. On y parle en effet de forfaitisation du régime horaire de travail, de regroupement d'unités et de la création d'une réserve opérationnelle... Nous avons dû nous endormir lors des précédents Groupes de Travail, car nous n'avons pas souvenir d'avoir abordé ces questions ?... En tout cas pas sous cette forme et surtout, il ne nous a pas semblé que nos discussions aient abouties à ces conclusions.

Tout ceci est symptomatique d'un état d'esprit mortifère au sein de notre direction générale qui est de considérer le dialogue social comme un frein et une entrave au progrès et au changement. Mais quel changement ? Quel progrès ? Celui de l'arbitraire et des faux-semblants ?

Dans le même ordre d'idée, la mise en place scélérate (et sans aucune concertation préalable encore une fois) des Lignes Directrices de Gestion des Promotions au sein de notre administration, et en particulier au sein de la DNGCD, en est un exemple frappant ! Libérée de toute contrainte syndicale et sous couvert d'une notion pour le

moins opaque de « mérite » nous venons d'assister à une démonstration de loterie partisane et arbitraire qui laissera des traces au sein de vos services. La parution des derniers Tableaux d'avancements au grade de C1 et de CP démontrent, si besoin est, toute l'iniquité de cet exercice et nous aimerions d'ailleurs connaître les critères qui ont prévalu à l'élaboration de ce classement iconoclaste ?

S'il s'agit des appréciations et des recommandations des échelons hiérarchiques intermédiaires (des SGCD en particulier), ceux-ci sont par nature partiels et décorrélés de toute objectivité. Si vous voulez estimer le mérite de chaque agent de la DNGCD, les juger et les promouvoir (ou non) en toute impartialité, nous vous invitons à venir rencontrer individuellement chaque agent de la DNGCD dans tous les services dont vous avez la charge et exprimer vos griefs à l'encontre des moins méritants (car sinon pourquoi sont-ils écartés sans autre forme de procès ?).

Si être méritant, c'est être connu du directeur ou de certains chefs de service, c'est que le mérite est jugé à l'aune de peu de choses ! Cela s'apparente surtout beaucoup plus à une forme de népotisme malsain que l'on pensait révolue. Continuez sur cette voie et vous ne manquerez pas de démobiliser les simples « petites mains » qui n'ont pas la chance d'être connues et/ou reconnues dans leurs actions, ou n'exercent pas les fonctions qui peuvent les placer sous la lumière bienveillante de leur hiérarchie. Rien n'est plus destructeur que le sentiment d'injustice et d'arbitraire qui semble prédominer désormais au sein de notre direction.

Diviser pour mieux régner. Cet adage bien connu semble être devenu l'alpha et l'oméga de la conception du dialogue social au sein de notre administration, triste constat.

Nous ne pouvons donc poursuivre dans cette voie et apporter notre caution à cette mascarade. Si vous ne voulez pas nous entendre, il ne sert à rien que nous soyons présents, des chaises vides feront l'affaire.

Ceci constitue le coup de semonce d'une parité syndicale qui n'entend pas être reléguée à une simple décoration.

Même si nous sommes ouverts à la discussion, nous n'accepterons pas de servir de caution syndicale aux projets de casse sociale tels qu'ils se dessinent.

Les représentants du personnel CFDT, CGT, SOLIDAIRES et UNSA